

Saint Vidal



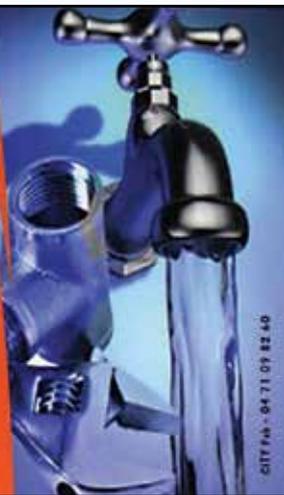
BULLETIN MUNICIPAL - Décembre 2014



PLOMBERIE CHAUFFAGE

Fuel - Gaz - Bois
Géothermie - Aérothermie
Solaire - Granulés

GUIGON Bruno
Grazac 43320 SAINT VIDAL
Tél : 04 71 08 04 75
Port : 06 81 14 44 14
bruno.guigon@club-internet.fr



Ambulances ROCHE

5 bd Gambetta 43 LE PUY EN VELAY



04 71 09 04 70

BAR LE YAMS

1 Place aux Laines - 43000 LE PUY EN VELAY

Ouvert tous les jours jusqu'à 1 h du matin

04-71-09-72-36



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**Michel
CHARRAS**

➔ *Installation et équipement bâtiment
entretien, chauffage électrique.*



Le Bourg - POLIGNAC - 43000 Le Puy
04 71 09 10 72

Sommaire

Mémo & Etat Civil p. 4-7

Finances p. 8-9

Travaux p. 10-11

Brèves & Infos p. 12-14

Environnement p. 15-18

Associations p. 19-26

Bulletin Municipal de Saint-Vidal

Rédaction - Photos - Diffusion :
Mairie de Saint-Vidal

Conception - Compo - Régie :
Aux Créations Locales • Antenne AUVERGNE
32, rue de l'Hôtel de Ville • 43130 RETOURNAC
Tél. 04 63 75 00 10 // acl.retournac@gmail.com

Siège social : Firminy - SASU ZEPHIR
R.C.S. Saint Etienne 802 987 511 000 10

Dépôt légal : À parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,



Au mois de mars, vous m'avez confié pour la 3^{ème} fois la lourde tâche de diriger notre commune. C'est avec beaucoup d'humilité mais aussi beaucoup de détermination que j'aborde ce nouveau mandat avec toute mon équipe rassemblée et unie dans une même dynamique.

Nous traversons une période difficile, pleine d'incertitude où l'Etat, lui-même, incapable de faire des économies, a programmé des baisses de dotations massives et brutales, sans précédent pour nos communes, - 30% sur 3 ans, tout en transférant de nouvelles charges de fonctionnement (mise en place des rythmes scolaires, coût des nouvelles normes, non compensation des réformes liées à la fiscalité locale).

Cette nouvelle donne va nous obliger à être encore plus vigilants sur nos charges de fonctionnement, et surtout, à limiter nos investissements ce qui aura des répercussions sur l'emploi et la croissance, l'économie en général. L'Etat ne peut plus augmenter les impôts et fait en sorte que ce soit aux collectivités de le faire. Dans ce contexte, il sera de plus en plus difficile de garder les mêmes taux d'imposition de nos impôts locaux, inchangés depuis une quinzaine d'années ; la volonté des élus reste cependant toujours de maintenir un faible taux d'imposition.

Toutefois, il ne sert à rien de sombrer dans un pessimisme excessif. Au contraire, il nous faut chercher toujours plus de solutions pour passer ce cap particulièrement difficile et continuer d'avancer.

Vous trouverez, je l'espère, dans ce bulletin, toutes les informations sur la vie communale. Vous pourrez juger par vous-même du dynamisme de nos associations que je veux, ici, féliciter pour leur engagement.

Vous pouvez compter sur ma totale détermination ainsi que sur l'engagement de toute l'équipe municipale pour continuer de faire avancer notre commune et faire en sorte qu'il fasse toujours aussi bon vivre à Saint-Vidal.

Très bonne année 2015 à toutes et à tous.

Gérard GROS,
Maire



Présentation de la nouvelle équipe municipale élue en mars 2014



Gérard GROS
MAIRE *Locussol*



Jérôme VEYSSEYRE
1^{er} Adjoint *Grazac*



Christian JOUSSERAND
2^{ème} Adjoint *St Vidal*



Christiane BEAUZAC
3^{ème} Adjoint *Grazac*



Franck FOURY
Grazac



Hélène PAILHES
Grazac



Jean-Marc VIDAL
Grazac



Louis TALON
Grazac



Gaëlle GOLIARD-LUQUET
Locussol



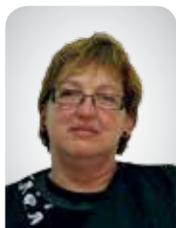
Patricia BOUILHOL
Locussol



Vincent VIALLET
Locussol



Nicolas MASSON
St Vidal



Marion BUISSON
St Vidal



Marie-Luce PAGES
Chazelles

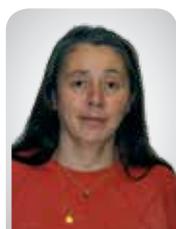


Yannick BLEU
Bleu

Les employés communaux



MATHIEU Rudy
adjoint technique



GUIZON M-Jeanne
agent d'entretien des locaux communaux



Elisabeth EYMARD
Secrétaire de Mairie



Composition des commissions communales

« Voirie Urbanisme Eau Assainissement »

1. FOURY Franck
2. JOUSSERAND Christian
3. MASSON Nicolas
4. TALON Louis
5. VEYSSEYRE Jérôme
6. BLEU Yannick

« Bâtiments communaux Aménagement de villages »

1. BEUZAC Christiane
2. FOURY Franck
3. MASSON Nicolas
4. PAGES Marie-Luce
5. VIALLET Vincent
6. VIDAL Jean-Marc
7. BLEU Yannick

« Finances »

1. BOUILHOL Patricia
2. BUISSON Marielle
3. GOLIARD-LUQUET Gaëlle
4. JOUSSERAND Christian
5. PAGES Marie-Luce
6. VEYSSEYRE Jérôme

« Communication Vie associative Animations culturelles »

1. BEUZAC Christiane
2. BOUILHOL Patricia
3. GOLIARD-LUQUET Gaëlle
4. PAGES Marie-Luce
5. PAILHES Hélène
6. VIALLET Vincent

Mairie

Elections départementales 2015

Les élections départementales (ex-cantonales) auront lieu en mars 2015, le 22 mars pour le 1^{er} tour et le 29 mars pour le 2^{ème} tour. Lors de ces élections, l'intégralité des conseillers départementaux sera renouvelée sur les 2054 nouveaux cantons, au scrutin majoritaire binominal (homme-femme) à deux tours pour une durée de 6 ans. A l'issue de ce scrutin, les conseils généraux seront dénommés « Conseils départementaux » et les conseillers généraux des « Conseillers départementaux »

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9 h à 13 h - 13 h 30 à 17 h - Mardi : 9 h à 12 h

Tél - Fax : 04 71 08 68 34

Courriel : saintvidal.mairie@orange.fr

Permanence du Maire

Sur rendez-vous au : 04 71 02 00 82 - 06 89 43 21 17

Tarifs Communaux au 01/01/2015

> Location des salles communales

Personnes résidant sur la commune

Gde salle + salle des escaliers 240,00€
Gde salle 180,00€
Salle des escaliers 120,00€

Personnes ou organismes extérieurs à la commune

1) A titre privé

Gde salle + salle des escaliers 550,00€
Gde salle 440,00€
Salle des escaliers 180,00€

2) A titre public (assemblée générale – réunion publique . . .)

Gde salle + salle des escaliers 240,00€
Gde salle 180,00€
Salle des escaliers 120,00€

Associations communales : Gratuit

> Location de mobilier

Table (1,80 x 0,80) 3,05€
Table (1,20 x 0,80) 1,52€
Chaise 0,30€

> Tarifs Eau et Assainissement

A l'impression du bulletin, les tarifs d'eau et d'assainissement 2015 n'ont pas été fixés. La commune, tributaire d'autres collectivités (Achat d'eau à la commune de Chaspuzac -Transfert éventuel de compétence) n'a pas reçu tous les éléments permettant de définir les nouveaux tarifs.

> Concession funéraire

Prix de vente d'une concession 600,00€
(Hors frais d'enregistrement)

> Taxe d'urbanisme

Taxe d'aménagement 1,50 %

Cette taxe s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux (Construction – reconstruction – agrandissement...) La surface taxable, qui sert de base de calcul, correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades.

Numéros Utiles

> SAMU : 15

> Gendarmerie / Police : 17

> Sapeurs-Pompiers : 18

> CIAS du Loudes - MARPA La Musette

(Aide à domicile / Portage des repas) 04 71 08 04 45

> Boutique TUDIP

(Sports scolaires et urbains) : 04 71 02 60 11

> TAXI- TUDIP Service de transport
en direction du Puy-en-Velay

Les samedis matin en semaine paire

Les mercredis après-midi en semaine impaire

Sur réservation impérativement la veille avant 12 h
04 71 02 60 11

Itinéraires et Horaires	Mercredi	Samedi
Grazac (Abri Bus)	14 h 12	8 h 42
Le Puy (Michelet)	14 h 25	8 h 55
St Vidal (Place du château)	14 h 00	8 h 30
Locussol (abris Bus en bas du village)	14 h 03	8 h 33
Le Puy (Michelet)	14 h 20	8 h 50
Retour : de la place Michelet	17 h 30	12 h 00

> Allo Service public (Vos droits et démarches –
Renseignements administratifs):

3939 - Service-public.fr

> Dépannage France-Télécom : 1013 - www.1013.fr

> Dépannage ERDF : 09 726 750 43

Vie Associative Communale

> Association Sportive de Saint Vidal :

GROS Lionel • Locussol 43320 St Vidal

06 67 39 65 23

> Comité des Fêtes :

VIALLET Marie-Jo • Locussol 43320 St Vidal

04 71 02 18 15

> A.C.C.A. : TALON Louis • Grazac 43320 St Vidal

04 71 08 68 15

> Couvige des 4 tours :

CHABANON M-Louise • Le bourg 43320 St Vidal

04 71 08 68 76

> F.N.A.C.A. :

PAGES Marcel • Grazac 43320 St Vidal

04 71 08 68 49

> Les Amis de l'assemblée de Locussol :

BONNET Christian • Locussol 43320 St Vidal

04 71 02 96 71

> Chalet des Jeunes :

PAILHES Hélène • Grazac 43320 St Vidal

04 71 08 06 48

> Tourne Ritournelles :

BURIANNE Gérard • Grazac 43320 Saint Vidal

04 71 08 66 22

> Les Amis de la Pétanque :

MASSON Nicolas • Le bourg 43320 St Vidal

06 17 32 85 86



BREYSSE Louise
10 janvier 2014



MARTINEZ Sasha
08 février 2014



HABOUZIT Eulalie
19 février 2014



OZTURK Lyla
14 avril 2014

Naissances



BERNARDINI Zoé
30 avril 2014



RAYNAUD Lily Rose
29 juin 2014



FAISANDIER Mélie
15 juillet 2014



SAVOYE camille
24 mai 2014



JOUVE Léonie
22 juin 2014



FERRY Alix
28 septembre 2014



ROLLAND Lola
10- octobre 20 14



COLON Matheo
13 novembre 2014



CHAPUIS Lola
14 août 2014

Décès...

LOUBAT Marcelle
née **BARBALAT**:
2 août

MARREL Madeleine
née **BARTHÉLEMY**:
18 juillet

VIALLE Marcelle
née **PRUNET**
6 décembre

Mariage



LÉVÊQUE Philippe
HUGON Sylvia
22 mars 2014

ARNAUDON Cédric
GROS Aline
26 juillet 2014



BAY Benjamin LAURENT Clarisse 29 novembre

((Saint vidal : Compte administratif 2013))

COMMUNE

Section de fonctionnement	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	340 995,01
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	205 644,80
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	135 350,21
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	-
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	135 350,21
Section d'investissement	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	863 536,43
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	812 462,35
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	51 074,08
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-288 404,48
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-237 330,40
RESULTAT D'EXERCICE 2013	186 424,29
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2013	-101 980,19

SERVICE ASSAINISSEMENT

Exploitation	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	34 183,95
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	30 627,69
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 556,26
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	3 556,26
Investissement	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	26 944,04
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 574,46
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 369,58
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-20 949,01
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-18 579,43
RESULTAT D'EXERCICE 2013	5 925,84
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2013	-15 023,17

C.C.A.S.

Section de fonctionnement	
TOTAL RECETTES	1 783,29
TOTAL DEPENSES	1 214,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	568,45
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	87,75
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2013	656,20



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE CHERBAUD - LOCUSSOL

Section de fonctionnement	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	33 544,10
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 366,26
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	18 177,84
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	21 044,11
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	39 221,95
Section d'investissement	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 305,83
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 362,57
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-1 056,74
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	127,45
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	-929,29
RESULTAT D'EXERCICE 2013	17 121,10
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2013	38 292,66

SERVICE EAU

FONCTIONNEMENT	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	46 944,58
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	43 613,05
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 331,53
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE	
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	3 331,53
INVESTISSEMENT	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 450,67
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 946,92
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 503,75
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	2 708,22
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	6 211,97
RESULTAT D'EXERCICE 2013	6 835,28
RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2013	9 543,50

((Travaux 2014))

Les importants investissements réalisés ces dernières années (restauration générale de l'église, l'aménagement des abords des salles communales et du bourg, l'aménagement du bar hôtel restauration à St Vidal) cumulés à la réduction des dotations de l'Etat, ont restreint temporairement les investissements futurs. L'année 2014 reflète ce constat, une année de transition, permettant le recouvrement des subventions attribuées sur les travaux réalisés et l'achèvement comptable des dossiers en cours.

TRAVAUX HYDRAULIQUES À GRAZAC

Sous maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du Conseil Général de Haute-Loire, des travaux de réfection de l'ouvrage hydraulique dans la traversée de Grazac, sur la RD 112, ont été réalisés à l'automne.

La pose de dalots rectangulaires en remplacement des buses existantes sous dimensionnées, en sous chaussée, a permis de canaliser le ruisseau lors de fortes précipitations épisodiques et de protéger des inondations les terrains et habitations situés sur le secteur.

Le montant des travaux s'élève à 34.615,40€ TTC entièrement pris en charge par le Département.



DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2014

- **Restauration de l'église** : Dépenses réglées sur l'exercice 2014 : 71 900€ TTC

- **Aménagement de la bibliothèque** réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2014 :

Dépenses	14 064 € TTC	Recettes	1 490 €
Travaux (Electricité Chauffage Isolation phonique...)	7 634 €		
Mobilier	5 677 €	Subvention départementale	1 113,50 €
Matériel informatique	753 €	Subvention départementale	376,50 €

- Matériel informatique et technique

La mise en place de la dématérialisation des procédures, par télétransmission des actes réglementaires (délibérations, arrêtés... soumis au contrôle de légalité) documents budgétaires et comptables, a nécessité le renouvellement du matériel informatique de la mairie. Le montant de la dépense comprenant l'achat de l'ordinateur, les prestations annexes et l'acquisition du certificat électronique s'élève à 2 388 € TTC subventionné à hauteur de 70% par l'Etat.

Transformation des bureaux du rez-de-chaussée de la mairie en appartement locatif

Quelques travaux d'électricité et de plomberie ont été nécessaires représentant une dépense de 2 694 € TTC. Ce petit logement et le garage attenant ont été loués au 15 mars 2014 pour un loyer mensuel de 300€.

- **Voirie** : Aménagement de la voirie parallèle à la voie ferrée à l'entrée du bourg à Saint-Vidal : 3 045 € TTC

- Assemblée de Locussol

Installation d'un chauffe-eau et wc : 430 € TTC
Main d'œuvre effectuée par les membres de l'association « les amis de l'assemblée de Locussol »

- Autres dépenses

Achat d'une débroussailleuse : 1 040 € TTC
Grosses réparations de l'épareuse : 2 547 € TTC
Petit matériel (alarmes / illuminations / Table de réunion/ détecteur de métaux/ filet terrain de foot/...): 2 210 € TTC

- Travaux d'assainissement

Extension réseau d'égout à St Vidal	4 182 € HT
Réfection du bac basculeur à la station d'égout de St Vidal	

- Travaux d'eau

Extension réseau d'eau à St Vidal	10 725 € HT
Remplacement de 2 clapets crépine à la station de pompage	
Réparation de fuites d'eau	



((Projets))

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE DE GRAZAC

Les travaux d'aménagement du village de Grazac débuteront au printemps 2015.

La 1^{ère} tranche des travaux correspond à l'enfouissement des réseaux secs (EDF, PTT, EP). Sous maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire, ces travaux seront exécutés par l'EGEV. Des conventions entre le SDE 43 et les propriétaires de biens sur Grazac concernés par

la dissimulation des réseaux d'éclairage public ont été établies.

Le tableau suivant indique le montant prévisionnel des travaux et son financement, la Commune participant à hauteur de 26% sous la forme d'un fonds de concours amortissable sur 15 ans.

FINANCEMENT

	Devis y/c Honoraires et Imprévus	SDE 43		COMMUNE	
Renforcement BT*	339 549,43€	100% du HT+TVA	407 459,32€	Néant	0€
Dissimulation BT*	159 520,23€	70% du HT+TVA	143 568,21€	30% du HT	47 856,07€
Eclairage Public	138 543,34€	45% du HT+TVA	90 053,17€	55% du HT	76 198,84€
France Télécom	81 997,40€	Néant	- €	100% du TTC	98 396,88€
TOTAL HT	719 610,40€		641 080,69€		222 451,79€
TOTAL TTC	863 532,48 €		Soit 74,24%		Soit 25,76%

(*BT : EDF Basse Tension)

La 2^{ème} tranche des travaux interviendra à la fin des travaux d'enfouissement des réseaux. Elle correspond à la réfection des voiries et l'aménagement des espaces publics. Ces travaux devraient s'étendre sur les années 2015, 2016 voire 2017.

Un avant-projet a été réalisé par le cabinet d'études AB2R, Maître d'œuvre du projet de la 2^{ème} tranche

des travaux. L'estimation prévisionnelle des travaux, y compris honoraires et imprévus, s'élève à 300 000€ hors taxes ; des aides financières de l'Etat, du Département, de la Communauté d'Agglomération et de la Région seront sollicitées laissant supposer un subventionnement à hauteur de 50%. Ce projet pourrait être revu à la baisse si les participations prévues n'étaient pas accordées ou jugées insuffisantes.

RÉFECTION DE L'APPARTEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE À GRAZAC

Le commencement des travaux programmé à l'automne 2014 a été repoussé au printemps 2015. Les travaux de réfection complète de la toiture de l'immeuble et du préau ont été attribués à l'entreprise SARL Courtinat qui interviendra dès les beaux jours.

Ce chantier se poursuivra par l'aménagement intérieur de l'appartement situé au 1^{er} étage de

l'immeuble et des combles: redistribution des pièces, isolation, chauffage, plomberie, électricité, menuiseries extérieures...

Le montant estimatif des travaux s'élève à 144 000€ hors taxes.

Un fonds de concours de 20 000€ a été attribué par la Communauté d'agglomération du Puy.

Des aides financières pour la réhabilitation de votre logement... Profitez-en !

Le 25 mars 2014, une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été signée entre l'Etat, la Communauté d'Agglomération et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour une durée de 3 ans.

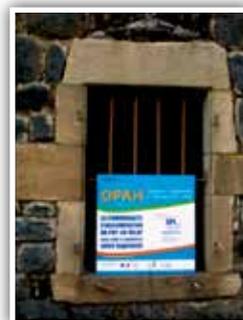
Cette opération d'envergure concerne les 28 communes de l'agglomération et vise à requalifier l'habitat existant (de plus de 15 ans) afin d'améliorer l'attractivité résidentielle des bourgs. Les priorités ont été mises sur :

- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- la précarité énergétique dans le cadre du Programme « Habiter Mieux » avec à la clé des aides financières conséquentes
- l'adaptation du logement pour le maintien à domicile des occupants
- la transformation d'usage (ex. : ancien corps de ferme transformé en logement)

L'OPAH permet pour les propriétaires privés, occupants et bailleurs, qui engagent des travaux sur leur logement de bénéficier d'aides financières.

Les propriétaires bailleurs, en complément de l'aide au titre des travaux, sous condition du conventionnement des loyers des logements réhabilités, peuvent prétendre à des exonérations fiscales (déduction de 60% du loyer perçu sur les revenus fonciers à déclarer).

Les travaux pour être éligibles doivent être réalisés par des professionnels (fourniture et pose des matériaux). Un état des lieux du logement doit être réalisé au préalable par l'animateur dans le cadre du montage du dossier



de demande de subvention : il est donc important de ne pas engager de travaux (démolition).

Le 23 juin 2014 a eu lieu une visite de chantier, en présence des élus et financeurs, dans un des premiers projets de cette OPAH. Il s'agit d'une maison ancienne de bourg, vacante, qui ne disposait pas de tous les éléments de confort.

Les financements ont été accordés au titre de l'amélioration d'un logement très dégradé. Les aides cumulées atteignent 34 000€ : 25 000€ de l'ANAH, 5 000€ de la Communauté d'Agglomération et 4 000€ du programme « Habiter Mieux » pour l'amélioration énergétique avec un gain global de près de 54%.

Pour toute information, conseils...

la Société Publique Locale (SPL), animateur de l'opération, est à votre disposition, sans engagement, tous les jeudis matin de 10h à 12h à la **Maison des projets située au 34 Rue Pannessac au Puy en Velay** ou au **04.71.02.52.52** Adresse mail : **contact@splvelay.fr**

IMAGINA' TIF
Homme - Femme - Enfant
Emilie Ronat
Rue du Levant - 43000 Polignac
Tél. 04 71 02 63 80

serrurerie / mécanique
FAISANDIER Florent
Tel : 06.73.87.88.02
Le Pré de Grazac
43320 Saint Vidal
Email : faisandier.florent@orange.fr
Siret : 795 317 981 00012



Bibliothèque municipale

Bonjour à tous,

En consultant le bulletin de l'année 2014, vous avez appris la création de la bibliothèque municipale de Saint-Vidal. Nous sommes en 2015 et elle va bientôt fêter ses « 1 an »... beaucoup de travail, mais bien récompensé !

Un petit bilan s'impose :

Depuis le 1^{er} février 2014, la bibliothèque a inscrit 47 familles de la commune : 97 lecteurs adultes et 60 lecteurs enfants.

L'équipe, lors de ses permanences, a prêté plus de 979 documents.

Cette équipe est composée de 17 bénévoles qui sont à votre service tout au long de l'année et même l'été les :

Lundi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 16h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Les horaires et les jours d'ouverture resteront les mêmes en 2015 pour être toujours plus près de vos attentes et permettre de toucher l'ensemble de la population, que l'on soit retraité ou actif.

Nous vous avons proposé trois animations :

• La venue de la conteuse **Edwige Galland** le vendredi 16 mai autour du conte pour les enfants et les adultes. Une trentaine de personnes était présente et chacune est repartie avec un peu de rêve au fond du cœur.

• L'accueil à la bibliothèque lors de la fête des plantes, du conférencier **François Bonduel**, spécialiste des plantes de l'ombre. Ses deux conférences ont été suivies par une soixantaine de personnes et les lecteurs ont pu trouver pendant le mois suivant une sélection de livres sur ce thème. De plus, quelques membres de l'équipe ont fait un reportage photo sur les plantes de l'ombre du bois de Saint-Vidal.

Soirée
café chantant



Soirée
conte

• Le 4 octobre en soirée, en collaboration avec Laetitia du café du village, un café chantant avec l'accordéoniste **Laurent Roulet** a réuni dans la bonne humeur 55 personnes. Autour d'une table et d'un bon verre, on a chanté Brassens, Piaf, Aznavour, Renaud et bien d'autres... Au fil des demandes, Laurent Roulet a mis le feu, et chacun reste ébahi devant une telle virtuosité !

Pour cette année 2015, nous vous proposerons :

Des moments de lecture de conte ou d'album certainement le mercredi, à l'intention des petits.

Pour les adultes, sur inscription, un atelier de calligraphie avec Raymonde Gauché qui travaille dans notre commune peut-être au printemps.

Et bien d'autres choses !!!

L'Equipe est heureuse de se retrouver, de gérer les prêts et les animations tous ensemble.

Calligraphie		Raymonde Gauché
Enluminure		
Cours, stages,		Le Bourg
Interventions scolaires		43320 Saint-Vidal
Inscription toute l'année		Tél: 09 51 22 60 62
Ateliers Enfants - Adultes		06 67 03 50 50
Une voie royale de création...		calli.ray@free.fr

		<ul style="list-style-type: none"> ■ CONSEIL ■ DÉVELOPPEMENT ■ CRÉATION ■ ACCOMPAGNEMENT
Aux Créations Locales ACL • RÉGIE PUBLICITAIRE ■ Antenne AUVERGNE 32, rue de l'Hôtel de Ville // 43130 RETOURNAC Tél. 04 63 75 00 10 // acl-communication.fr		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mairies ■ Conseils Généraux ■ Offices de tourisme ■ Associations... 		Siège social : SASU ZEPHIR 14, chemin de la Pérvaure - 42700 FIRMINY Siret : 802 987 511 00010

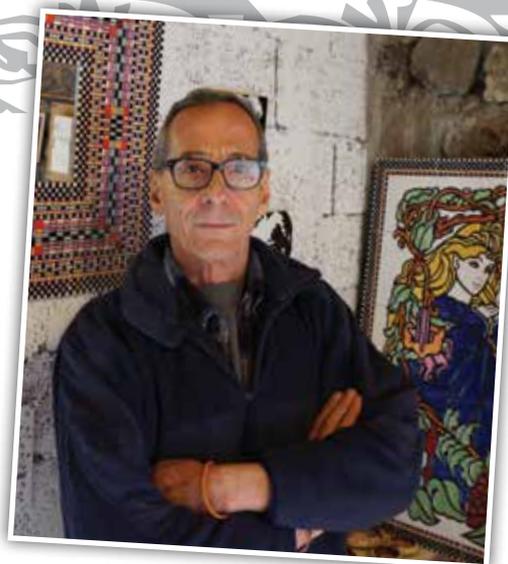
Les saint-vidalois ont des talents... Zoom sur l'un d'entre eux

Lors d'une promenade dans notre jolie vallée, ou une petite escapade gastronomique, vous avez pu apercevoir au rez-de-chaussée de la mairie, côté rue, la salle d'exposition-atelier de Raymond Fiasson.

Cet artiste céramiste, dont la famille est originaire de Saint-Vidal, s'est installé dans le centre bourg depuis deux années. Passionné au parcours atypique, il a créé une technique unique de décor sur céramique «à la seringue».

Comment travaille-t-il ?

Après avoir dessiné sur le support blanc, il trace des «cloisonnés» sur la céramique à la barbotine, (un mélange d'argile et d'eau). Une fois sec, il dépose l'émail à l'intérieur de la cloison, minutieusement, sans bavure. L'œuvre terminée cuit dans le four de l'atelier à 990 degrés.



Raymond FIASSON

Ces pièces uniques sont composées de motifs figuratifs ou abstraits.

Raymond Fiasson trouve l'inspiration dans sa vie riche d'expériences: né au Venezuela à Caracas, il a vécu à Madagascar, au Laos, puis à Ankara. Il a travaillé à la cour du Shah à Téhéran, puis a monté une entreprise à Sydney en Australie.

Dès son retour en France, il rencontre P. Boutal à Salernes, devient décorateur, et crée des motifs pour le catalogue de cette maison de prestige.

A la retraite, il voyage dans les Balkans et retrouve notre commune avec plaisir.

N'hésitez pas à le rencontrer, il vous parlera avec passion de son métier. Vous pourrez vous initier à cet art grâce à ses cours. Vous aurez un professeur particulier pour fabriquer votre propre pièce (4h00 de cours environ) ; son numéro de téléphone: 04.71.01.45.68



Atelier ceramique

« Broyez vos déchets « verts » avec l'agglo du Puy ! »

Après l'été et ses récoltes de fruits, vient la période d'élagage des arbres fruitiers, la taille des haies...

Les particuliers qui entretiennent leurs espaces verts déposent, pour la plupart, leurs déchets en déchèterie. Ces nombreux accès engorgent parfois les bennes et les quais et entraînent un coût de traitement important.

Un prêt gratuit

Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay s'est dotée de deux broyeurs de végétaux. Elle les prête gratuitement aux habitants de son territoire.

L'un est destiné aux particuliers. En kit, il tient aisément dans le coffre d'un véhicule de tourisme.

L'autre est destiné prioritairement aux associations, entreprises, mairies qui réalisent des travaux d'entretien paysager. Il est plus imposant et propose une utilisation semi-professionnelle.



Broyeur Pliable >



Broyat

Les avantages du broyat :

Une fois broyés, les différents déchets (feuilles mortes, branches...) peuvent être étendus au pied des massifs, des haies... Ils permettent ainsi à la terre d'être protégée du gel, diffusent lentement leurs éléments nutritifs aux plantes, retiennent l'humidité, empêchent les mauvaises herbes de pousser...

Bref, le paillage n'a que des avantages !!!

**Pour plus de renseignement :
service collecte des déchets :
04 71 04 37 30**

Il est rappelé à la population l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts

Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage...) relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés : leur brûlage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et de la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011.

Au-delà des possibles troubles de voisinage par les nuisances d'odeurs et de fumée, et des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts provoque l'émission de polluants atmosphériques en grandes quantités notamment quand les végétaux brûlés sont humides et dégagent de nombreuses substances toxiques pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

Ces déchets doivent être compostés sur place ou broyés ou emportés en déchèterie.

Pierre & Chaux
restauration à l'ancienne
construction écologique

07 86 85 21 23

Grazac - 43320 SAINT VIDAL
pierrehequet@yahoo.fr

PUCHARD Emmanuel
PLOMBIER CHAUFFAGISTE - ISOLATION
DES COMBLES - ASSÈCHEUR D'HUMIDITÉ

Locussol
43320 SAINT VIDAL

0471015616 /
0689255511

emmanuel.puchard@orange.fr

PUCHARD Emmanuel
TOUT TRAVAUX DU BATIMENT
emmanuel.puchard@orange.fr

Réduire ses déchets, c'est aussi diminuer leur toxicité

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay met en place de nombreuses actions pour réduire le nombre de déchets toxiques présents dans nos poubelles, à la déchèterie...

Des gestes simples peuvent nous permettre de baisser de façon significative le nombre de ces déchets, très dangereux pour l'environnement (piles, restes de peinture, médicaments...) : ce sont plus de 67 tonnes qui se retrouvent encore dans nos poubelles.

Que faire à la maison ?

Nous pouvons aisément remplacer nombre de nos produits ménagers par des produits « faits maison ». Ces recettes de grand-mère sont tout aussi efficaces que les produits industriels et nous permettent de réaliser des économies importantes.

Un peu de bicarbonate de soude, quelques gouttes de vinaigre blanc, un soupçon d'huiles essentielles et le tour est joué !



Voici quelques idées de recettes :

- Produits ménagers multi-usages :

Mélangez 2 cuillères à soupe de bicarbonate avec 2 L d'eau chaude. Ajoutez 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc et quelques gouttes d'huiles essentielles. Transvasez dans un vaporisateur. Bien agiter avant usage.

Ce produit s'utilise pur sur les surfaces planes (plan de travail, poubelles...).

- Liquide vaisselle fait maison :

Mélangez une cuillère à soupe de bicarbonate de soude à 10 cl de savon noir. Rajoutez 250 ml d'eau tiède ainsi que quelques gouttes d'huiles essentielles. Ce liquide vaisselle ne mousse pas comme les produits industriels, mais est très efficace.

- Lessive au savon de Marseille :

Mélangez 40 g de savon de Marseille en copeaux (droguerie spécialisée) dans un litre d'eau chaude. Ajoutez quelques gouttes d'huiles essentielles. Utilisez 15 cl environ de ce mélange par machine.

Plus d'info et de recettes sur Internet :

le-bicarbonate.com
bicarbonatedesoude.fr
vinaigreblanc.com
vinaigre-blanc.fr
vinaigre-blanc.com
raffa.grandmenage.info ...

Et au jardin ?

Un jardin nous permet de réaliser des économies sur l'achat de fruits et de légumes. Nous pouvons manger de bonnes tomates, sucrées à souhait ou de pomme de terre, qui ont un vrai goût de pommes de terre !

Mais pour être sûrs d'avoir une bonne récolte, nous dispersons un peu de désherbant par ci, un peu de pesticide par là... Bien souvent, le jardinier amateur augmente les doses afin d'être sûr que le produit soit efficace.

Les plantes, en croissant, absorbent une partie de ces produits et nous les consommons donc indirectement, à faible dose.

Mais le principal inconvénient de ces produits est l'infiltration dans la terre puis la contamination des nappes phréatiques.

Il existe de nombreuses solutions pour ne plus utiliser ces produits : pailler, faire venir les insectes auxiliaires au jardin, composer son purin d'orties, pratiquer la rotation des cultures, faire du compost...

Plus d'informations pratiques sur Internet, notamment :

jardiner-naturellement.org
jardinaunaturel.org
gerbeaud.com/jardin/jardinage_naturel/

et bien d'autres sites encore....

Vous pratiquez le jardinage sans produits chimiques ?

La Communauté d'agglomération et le CPIE du Velay organisent, au mois de juin 2015, des visites de potagers au naturel. Venez échanger, découvrir ou faites découvrir votre jardin !

Pour tout renseignement :
CPIE du Velay : 04/71/03/01/17

Il me reste des déchets toxiques, que faire ?

- **Piles:** ne les jetez surtout pas à la poubelle ! Rapportez-les dans les magasins ou à la déchèterie. Préférez les piles rechargeables, qui vous permettront de réaliser plus de 1 000 € d'économie durant toute la vie de ces piles.
- **Restes de peinture:** rapportez-les en déchèterie, ainsi que les pots de peinture vides (il reste toujours un peu de produit au fond du pot)
- **Médicaments:** rapportez les médicaments non utilisés ou périmés à la pharmacie
- **Ampoules, néons:** toutes les enseignes qui commercialisent ces ampoules proposent également de les récupérer. Sinon, vous pouvez les amener en déchèterie.
- **Déchets Electriques et Electroniques:** Tout comme les ampoules, vous pouvez les rapporter dans les magasins qui vendent ces produits, ou en déchèterie.





Infos diverses : Déchets produits par les particuliers

Quels déchets sont autorisés en déchèterie :

Ceux qui ne peuvent pas être acceptés dans la poubelle traditionnelle ou recyclés dans les bacs jaunes du fait de leur nature, de leur volume, ou de leur densité :

- déchets toxiques
- déchets verts
- cartons
- encombrants
- réfrigérateurs
- gravats
- terre

A proximité de la commune de Saint-Vidal, 2 déchèteries sont à votre disposition :

DÉCHÈTERIE DE SANSSAC L'ÉGLISE

ZA la Fataire
Tél : 04 71 08 06 84

DÉCHÈTERIE DE POLIGNAC

ZA de Polignac
Tél : 04 71 02 63 56

Horaires d'ouverture

Lundi au samedi :
9h-12h / 14h-17h
Dimanche: 9h-12h

3 colonnes à verre ont été installées sur la commune

Elles se situent :

- A Grazac, vers le stade de foot
- Au bourg, à l'entrée sud
- A Locussol, à côté du local des Services Techniques (ossature bois)

Que mettre dans la Colonne à verre? :

Les emballages en verre SANS LES BOUCHONS



Jours de collecte des bacs verts

Sur l'ensemble de la commune, la collecte des Ordures ménagères s'effectue le vendredi.

Jours de collecte des emballages recyclables

A Grazac et Chazelles : le mardi semaines paires.
Au bourg et à Locussol : le mercredi semaines paires.



Isabelle PEYTAVIN

Rond-point de Cordes - 43370 BAINS

04 71 57 50 19 - 06 61 03 41 91

isasbbm@orange.fr

Vins en vrac

Vins fins

Brasserie

Alcools

Champagnes

Matériaux

((Le compost, comment ça marche ?))

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est le résultat de la décomposition, en présence d'air, des matières fermentescibles en un amendement organique : le compost.

Pourquoi composter ?

Le compostage réduit nos déchets ménagers, nous évite des voyages à la déchèterie, et nous permet de bénéficier d'un engrais gratuit, naturel, très nourrissant pour les plantes.

Les 5 règles d'or du compost :

Que vous compostiez en tas ou en silo, certaines règles de bases sont à respecter pour pouvoir composter dans de bonnes conditions et obtenir un amendement de qualité. :

Règle n°1 : pas en plein soleil

Le composteur ou le tas ne doit pas être disposé en plein soleil : préférez un endroit plutôt ombragé afin que les micro-organismes ne soient pas incommodés par la chaleur.

Règle n°2 : variez les apports

Pour obtenir une matière riche en éléments nutritifs, il est nécessaire de déposer dans son compost des déchets humides (ou azotés) : les **déchets de cuisine** ainsi que des déchets secs (ou carbonés) : les **déchets de jardin**.

Ces derniers vont structurer le compost et lui apporter un aspect de terreau. Pensez donc à stocker des feuilles mortes ou du broyat de bois pour en ajouter toute l'année à votre compost.

Ne jetez pas de trop grandes quantités de matières identiques en une seule fois : votre composteur pourrait faire une indigestion !

Règle n°3 : pensez à aérer régulièrement

Les premiers organismes à entrer

en action dans la décomposition des matières sont les bactéries. En agissant, elles consomment l'air contenu dans le compost. Pour relancer leur activité, brassez le compost sur une hauteur de fourche. Les bactéries, en digérant les matières, vont créer un échauffement qui contribuera à assainir votre compost.

Règle n°4 : vérifier l'humidité

Comme tout être vivant, les micro-organismes du compost ont besoin d'eau. Cette dernière est apportée, en général, par nos déchets de cuisine. En été, la chaleur peut provoquer l'évaporation de cette eau et le ralentissement de la décomposition.

Vous pouvez contrôler le taux d'humidité de votre compost en faisant le test de l'éponge pressée : prenez une poignée de compost dans votre main et serrez-la. Si une ou deux gouttes d'eau s'en échappe : votre compost est suffisamment humide. Dans le cas contraire, n'hésitez pas à arroser (avec de l'eau de pluie, de préférence).

Règle n°5 : fractionner les apports

La décomposition est effectuée par les micro-organismes, des insectes, des vers... Pour faciliter l'assimilation de nos déchets par ces petits décomposeurs, pensez à fractionner les apports en coupant vos déchets en petits morceaux.

Si vous souhaitez composter en bac, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay propose trois types de composteurs (320 litres, 650 litres et 800 litres) à ses usagers en participant financièrement à leur acquisition.

Elle propose également des outils pour aérer le compost.

Pour plus de renseignement : 04/71/04/37/30.

Composter avec l'agglomération du Puy

Vous voulez vous lancer dans la grande « aventure » du compost ?

Vous faites déjà votre compost, mais vous avez l'impression de ne pas bien réussir ?

Que vous compostiez en tas ou en bac, que vous ayez acheté ce silo auprès de l'agglomération ponote ou non, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay vous propose un conseil personnalisé pour apprendre les clefs du compostage domestique.

Ce conseil, gratuit, peut vous être délivré par téléphone ou à domicile : un agent qualifié se rend dans votre habitation pour réaliser un état des lieux des différentes possibilités qui s'offrent à vous, de votre compost, de vos apports...

Il peut, si vous le souhaitez, mettre en route votre composteur (montage, mise en place, préparation de la terre...).

Pour plus de renseignement :

04 71 04 37 30



((Repas de Noël des aînés))

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a invité les aînés de la commune à déjeuner, dans une ambiance conviviale.

Ce vendredi 5 décembre 2014, soixante-trois convives ont pris part à cet évènement : trente-cinq personnes de plus de 70 ans auxquelles se sont joints de « jeunes retraités », les membres du C.C.A.S et quelques conseillers municipaux.

Après l'apéritif offert par le comité des fêtes, Monsieur le Maire « Gérard GROS » a présenté les membres du C.C.A.S, a remercié les personnes de leur présence et leur a souhaité un agréable repas ainsi qu'une excellente après-midi.

Marie Jo VIALLET, au nom du C.C.A.S, s'est joint à Monsieur le Maire pour souhaiter à toutes et tous une agréable journée. Ensemble, ils ont rendu hommage aux doyens de notre commune : Mr RICHAUD Antonin âgé de 91 ans et Mme GRANGEON Simone âgée de 88 ans.

L'ensemble des participants a eu une pensée pour toutes les personnes absentes pour diverses raisons (maladie, ...) et un souvenir rempli d'émotions pour ceux qui nous ont quittés cette année : Mado MARREL et Marcelle LOUBAT.

Le repas préparé par LUCAS, restaurant « DES LYS DU CHATEAU » de Saint Vidal a émoussillé nos papilles. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance festive, entrecoupé par des chants, diverses danses (valse, tango, madison, ...) orchestrées par l'accordéoniste « Noël MICHEL » accompagné, à certains moments par Gilbert GALLET, de Saint Vidal.

Les membres du C.C.A.S ont offert aux invités un petit voyage au Far West, dans l'univers des cow boys, au travers de danse country.

Rien de tel qu'un excellent repas,

un peu de musique, des pas de danses et quelques chansons pour passer un moment chaleureux et mettre de côté durant ce temps-là les soucis de la vie quotidienne, les moments de solitude et d'ennui.

Vers les 18 heures, tout le monde s'est séparé en espérant se retrouver l'an prochain pour revivre ensemble une journée remplie de souvenirs et de chaleur.

Les personnes qui n'ont pu participer à cette journée recevront un colis avant Noël.

L'équipe du C.C.A.S remercie tous les convives ainsi que Monique BOIRON pour ces cours de country, et souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2015.

M.B

L'équipe du C.C.A.S



((Saint-Vidal, Ça marche!))

Le printemps dernier, à l'initiative de quelques filles, un groupe de marche s'est constitué. Depuis d'autres personnes sont venues grossir les rangs.



Toutes les fins de semaine, une randonnée est organisée, tantôt le samedi, tantôt le dimanche. Elle se fait à neuf heures précises de l'un des cinq villages de la commune. Le parcours moyen est d'une dizaine de kilomètres, soit approximativement une balade de deux heures, juste de quoi se tenir en forme. Les participants en profitent pour mieux connaître notre commune et notamment son patrimoine. Ils n'hésitent pas à prendre tout leur temps pour contempler, ici ou là, ces magnifiques paysages. Seul le mauvais temps peut obliger le groupe à rester à la maison.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il suffit d'un peu de courage... Alors, à vos chaussures!

Encore un mot : La bonne humeur est toujours de sortie.

Renseignements : Christiane Beauzac
04 71 08 68 70

R.T.V. ANJARRY

Dépannage et Vente
Télé - Hi-fi - Vidéo - Electro-ménager
Poses Antennes Terrestres et Satellitaires
Point de Vente : Canal + - Canal Satellite - TPS



51, boulevard Gambetta
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 89 96
Fax 04 71 09 13 88
rtv.anjarry@orange.fr

PLANNING 1^{er} semestre 2015

Dates et lieu de départ (RDV 9h00)

- **Dimanche 18 janvier:** Grazac (stade)
- **Samedi 24 Janvier:** Chazelles (fontaine)
- **Dimanche 01 Février:** Saint-Vidal (place)
- **Samedi 07 Février:** Locussol (four)
- **Dimanche 15 Février:** Bleu (dépôt communal)
- **Samedi 21 Février:** Grazac

- **Dimanche 01 Mars:** Chazelles
- **Samedi 07 Mars:** Saint-Vidal
- **Dimanche 15 Mars:** Locussol
- **Samedi 21 Mars:** Bleu
- **Dimanche 29 Mars:** Grazac

- **Samedi 04 Avril:** Chazelles
- **Dimanche 12 Avril:** Saint-Vidal
- **Samedi 18 Avril:** Locussol
- **Dimanche 26 Avril:** Bleu

- **Samedi 02 Mai:** Grazac
- **Dimanche 10 Mai:** Chazelles
- **Samedi 16 Mai:** Saint-Vidal
- **Dimanche 24 Mai:** Locussol
- **Samedi 30 Mai:** Bleu

- **Dimanche 07 Juin:** Grazac
- **Samedi 13 Juin:** Chazelles
- **Dimanche 21 Juin:** Saint-Vidal
- **Samedi 27 Juin:** Locussol



NOS POINTS DE VENTE

Agence SAINT PAL

Chatuzon
43500 ST PAL EN CHALENCON
Tel : 04 71 64 33 76
Fax : 04 71 61 39 38

MARCLOPT

1535 Av. Charles de Gaulle
42210 MARCLOPT
Tel : 04 77 54 44 27
Fax : 04 77 94 66 73

Agence SANSSAC

ZA de Fataire
43320 SANSSAC L'EGLISE
Tel : 04 71 08 00 82
Fax : 04 71 08 66 56





((Le Couvige des 4 Tours))

Après une parenthèse estivale, notre Couvige a retrouvé, fin septembre, ses membres fidèles. Nos rencontres se poursuivent les 2^e et 4^e mardis du mois à 14h30, salle associative de la Mairie. Il nous manque, hélas, la présence de notre doyenne, Marcelle Loubat, qui nous a quittés cet été.

La Fédération Départementale « Générations mouvement » nous a proposé diverses manifestations auxquelles ont participé plusieurs adhérents de notre Club :

- « Rétina » à Blavozy le 28 avril
- La Journée de la Forme à St Privat le 4 juin
- Un voyage à Conques le 2 juillet
- Le Concours Départemental de Pétanque le 26 septembre
- La « Dictée des Aînés » le 2 octobre
- La « Marche sur la voie verte » (de Costaros à Solignac) le 4 octobre

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 25 février. Elle fut suivie d'un repas très agréable aux « Délices du Château ».

Anniversaires, galette des Rois et, cette année, les Noces de Diamant de Renée et Pierre Boiron ont été l'occasion de moments chaleureux et gourmands... Bientôt, nous irons à Laussonne déguster la morue « chez Chouquette » : encore quelques heures sympathiques en perspective !!!

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : nous serons heureux de vous accueillir...

Tous, nous vous souhaitons une très bonne année 2015.



Assemblée générale 2014



Loto 2014

La secrétaire

José R. Garcia

Agence gan assurances
17, place Michelet
43000 LePuy-en-Velay

Tél. 04 71 09 57 84
Fax. 04 71 02 08 54
Courriel : le-puy-velay@gan.fr
ORIAS n° 07015056



Assurance vie, Santé, Epargne, Prévoyance, Automobile, Habitation, Commerce, Entreprise, Agricole

SARL Les Fils de J.M. FOURNERIE

Fuel - Charbon - Matériaux

6, place de la Gare
43 500 CRAPONNE/ARZON

04 71 03 20 39
Fax : 04 71 03 64 29



((Comité FNACA))

Malgré un effectif restreint, le groupe de la F.N.A.C.A reste très actif.

Le 16 février, les Anciens d'Algérie, associés au Comité des Fêtes, avaient organisé un après-midi patois, comme toujours. A travers des situations rocambolesques, les Amis du Patois Vellave ont déclenché les fous-rire et permis à tous de passer un bon moment de détente.

Le 19 mars, date officielle de la fin de la guerre d'Algérie, tous les adhérents et leur drapeau ont participé à la messe aux Carmes, suivie d'un imposant défilé et rassemblement au Mémorial Départemental, en souvenir des morts de cette guerre.

A Saint-Vidal, cette commémoration a été célébrée le dimanche 23 mars avec messe, lecture du manifeste devant le monument aux morts et apéritif offert par la Municipalité. Après ce moment de recueillement, le groupe s'est retrouvé, au restaurant des Lys du château, pour un repas convivial.

Cette année, pour la journée détente, le Président avait choisi d'aller à la rencontre d'un adhérent expatrié à Vichy: CARLET Georges et Mado qui ont accueilli chaleureusement le groupe. En plus du plaisir de se retrouver, nous avons embarqué, à bord du petit train, pour la visite de cette belle ville chargée d'histoire: les thermes, le théâtre, le casino, la cathédrale et les nombreux parcs... une belle journée d'amitié et de découvertes.

Le 11 octobre, un délégué a participé à l'assemblée générale départementale à Langeac.

Les Anciens d'Algérie souhaitent à tous une belle année 2015: santé et bonheur.

N.B. : Retenez votre après-midi du 15 février, les Amis du Patois Vellave donneront leur nouveau spectacle à la salle communale de Saint-Vidal à 14h30.



((Les Amis de la Pétanque))

En cette fin d'année, les membres de notre association dressent un bilan très positif de cette nouvelle saison écoulée.

Avec de nouveaux licenciés, les rendez-vous pétanque du dimanche matin ont été au beau fixe.

Cette année, chacun a pu participer aux concours de son choix, dont l'international de pétanque organisé cet été.

Nous avons inauguré notre nouveau local lors d'un apéritif organisé conjointement avec nos voisins du chalet des jeunes. Lors de cette soirée, nous avons ainsi pu ouvrir nos portes à tous les habitants de la commune qui souhaitaient nous rencontrer.

Tous les membres des Amis de la Pétanque vous souhaitent une bonne année 2015 et vous convient aux rendez-vous pétanque qui reprendront dès l'arrivée des beaux jours.

La secrétaire

Pour toute information,
nous sommes disponibles au
06 49 86 17 00





((Les amis de l'assemblée de Locussol))

Cette année, comme le veut la coutume, nous avons fêté l'arrivée de l'été autour du feu de la Saint-Jean, et c'est dans la bonne humeur que nous nous sommes régalez de grillades, pizzas, marquisette et desserts maison. La nuit tombée, nous avons embrasé le bûcher à la grande joie des petits et grands.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés au printemps dernier à l'assemblée. Grâce à l'aide de plusieurs habitants du village, que nous remercions d'ailleurs vivement, des radiateurs ont été mis en place. Une table de pique-nique a été rajoutée à l'extérieur et un coin WC lavabo a été installé pour le confort de tous.

Nous rappelons que l'assemblée est ouverte à tous, petits et grands, et que les clés sont à votre disposition chez Christian Bonnet, Sébastien Bouilhol et Martine Viallet.

Les Amis de l'Assemblée de Locussol vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.



((Association « le chalet des jeunes »))

Quelques personnes ont répondu présent à l'invitation à l'inauguration du nouveau « chalet des jeunes » au mois d'août pour partager un moment de convivialité autour d'un apéritif.

Les jeunes apprécient de se retrouver dans ce lieu pour passer d'agréables soirées ensemble à discuter, écouter de la musique, visionner des films, fêter les anniversaires et partager des repas !

L'association du « chalet des jeunes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

EFFECTUEZ VOS PETITS TRAVAUX
 crisservices@hotmail.fr
 09 60 06 51 34
 06 83 50 07 29
 Le bourg
 43320
 Saint Vidal
CRIS SERVICES
 Peinture, Tapisserie, Montage Abri de Jardin, Etc...

Nicolas Masson
 Électricité générale
 Neuf - Rénovation - Dépannage
 Le Bourg
 43320 - Saint-Vidal
 Tél. : 06 17 32 85 86

((AS Saint-Vidal))

L'année 2014 restera gravée dans l'histoire de l'AS St-Vidal. Samedi 7 juin, l'ASSV a remporté pour la première fois de son histoire et au bout de sa 3^{ème} finale la coupe Régis FAY par 2 buts à 0.

Le bilan de la saison dernière a été globalement assez bon puisque les 2 équipes séniors se classent 4^{ème} pour l'équipe 1 qui évoluait en 1^{ère} division et 3^{ème} pour l'équipe 2 qui évoluait en 3^{ème} division. Les filles quant à elles ont terminé championnes de promotion et participent donc au championnat élite cette année.

Ces dernières créent d'ailleurs la surprise depuis le début de saison puisque après 7 matchs de championnat et 1 match de coupe, elles restent toujours invaincues et se retrouvent à la tête du classement! L'objectif du maintien en poule Elite pour cette équipe devrait être facilement atteint.

Concernant l'équipe 1, celle-ci réalise un début de saison mitigé puisqu'après 7 matchs de championnat, elle se place en milieu de tableau. L'accession en poule promotion sera difficile car 1 ou 2 équipes semblent déjà se détacher des autres, ce qui va laisser peu de chance aux équipes poursuivantes.

Quant à l'équipe 2, l'objectif pour cette dernière est de monter en seconde division. Les hommes de Philippe RIOU manquent depuis 2 ans de très peu l'accession en 2^{ème} division. Plusieurs jeunes joueurs dont plusieurs de la commune sont venus renforcer les rangs des 2 équipes séniors. Mais là aussi, l'objectif sera difficile à tenir car cette équipe a basculé dans une poule qui semble plus forte que la poule de la saison dernière où pour le moment plusieurs équipes briguent le haut de tableau.

Les rouges et noirs sont toujours en course pour la coupe de la Haute-Loire. Le prochain tour aura lieu au mois de mars. Même chose pour l'équipe féminine qui poursuit son parcours en coupe.





L'école de foot compte aujourd'hui une douzaine de petites footballeuses. Les entraînements et les plateaux avec les autres écoles ont lieu principalement le samedi matin de 10h à 12h. L'école de foot est ouverte à toutes les filles âgées de 5 ans à 15 ans. L'AS ST-VIDAL s'est vu remettre le label Ecole de foot le 4 novembre dernier et s'est vu offrir 1 sac à ballons et des chasubles.

L'équipe vétérans continue son chemin dans une bonne ambiance même si l'arrivée de nouveaux joueurs serait la bienvenue pour étoffer son effectif. Avis aux intéressés !

Le concours de belote de l'AS ST-VIDAL aura lieu le dimanche 18 janvier. Les joueurs et joueuses passeront chez vous d'ici la fin de l'année pour la traditionnelle distribution des calendriers.

Tous les joueurs et joueuses de l'AS ST VIDAL vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.



Président : Lionel GROS 06 74 64 21 62

Vice-Président : José DA SILVA

Secrétaire : Aline GROS

Trésorière : Colette VILLARS

Association Tourne Ritournelles

Festival « Orgue de barbarie » les 13 et 14 juin 2015

PROGRAMME DES 2 JOURS

Samedi après-midi

Aubade des tourneurs
Animation d'orgues de Barbarie
Goûter des enfants

Dimanche

En matinée : Concert à l'église
Apéritif musical animé par les tourneurs
L'après-midi : Ronde des tourneurs

**Exposition & Spectacles de rue :
GRATUIT**

**Rendez-vous à tous les
13 et 14 juin 2015**



L'association organise son 2^{ème} festival d'orgues de barbarie.

Il aura lieu les 13 et 14 juin 2015 à Saint-Vidal, autour du château, au cœur du village.

Des tourneurs de toute la France seront présents, répartis sur plusieurs postes. Une exposition d'instruments de musique mécanique appartenant à des collectionneurs (Jean Juphard Père & Fils) se tiendra dans la salle communale.

Le Président,

Gérard BURIANNE

« Bilan 2014 Comité des fêtes de Saint-Vidal »

La fin d'année est proche. Il est temps pour le comité des fêtes de dresser son bilan moral.

2013 prenait fin avec la fête de Noël qui était organisée le 21 Décembre 2013 avec Melkior le magicien pour enfants. Petits et grands sont venus nombreux assister au spectacle autour d'un vin chaud et de crêpes maison.

Nous débutons l'année par l'assemblée générale le 24 janvier 2014 afin de présenter et approuver les différents bilans. L'équipe commençait à ébaucher le planning des activités de l'année. Cette assemblée permettait également de voir l'équipe en place renouvelée, procéder à quelques changements de poste dans les différentes fonctions.

Le 16 Février, le comité des fêtes et la FNACA ont proposé une après-midi « Patois » avec les « Amis du Patois Vellave » qui présentaient leur spectacle « Lou Pétassadze ». Les anciens ont pu apprécier et rigoler devant la prestation, puis déguster, à l'entracte, les gâteaux concoctés par les organisateurs.

Le traditionnel repas d'hiver était organisé le 22 Février. Cette année c'est dans une ambiance périgourdine que les convives se

sont retrouvés pour passer une excellente soirée.

Les 07 et 08 juin, les amateurs ont pu se rendre à la fête des plantes où le comité des fêtes renouvelait l'opération Pizzas et vente de pain cuit au four banal.

Les 19 et 20 Juillet, Saint-Vidal s'animait pour la fête au village. Vente de pain cuit au four, concours de boules, animations pour les enfants (pâtisseries), vide grenier, tir laser, promenades en calèche et structure gonflable pour les enfants, constituent les activités qui ont été organisées sur les deux jours. Le samedi soir, une centaine de personnes se sont retrouvées à la salle communale pour partager le repas animé par le groupe « Lielos ». Le mauvais temps survenu en milieu de journée a malheureusement écourté les activités prévues le dimanche.

Le 28 septembre dernier, la sortie organisée par le comité des fêtes

a réuni une quarantaine de participants qui ont pu accéder sous le soleil, au sommet du Puy-de-Dôme, en train à crémaillère « Le panoramique des Dômes ». Une balade était organisée autour du sommet où chacun a pu admirer le temple de Mercure en cours de restauration. Tout le monde repartait ensuite vers Clermont-Ferrand pour se rendre au Cabaret Palace où un repas tout en finesse a été servi. Chacun pouvait ensuite apprécier le spectacle qui réunissait de nombreux artistes de cabaret. Le retour vers Saint-Vidal s'est fait dans la bonne humeur au son des chants et histoires drôles des passagers.

L'année se terminera le 20 décembre 2014 par le spectacle de Noël « Le turbulent Noël du Père Noël » proposé par l'association « Après le déluge ».

Nous vous souhaitons une excellente année 2015 pleine de joie et de satisfactions, la santé pour tous.





SARL ARCO
Maçonnerie Charpente Couverture

MAITRE ARTISAN

Grazac 43320 Saint-Vidal
sarl-arco@orange.fr
04 71 08 39 32
06 28 96 63 21

LUDOVIC VALLADIER
Maçonnerie spécialisée pierre

Rue du Pirou
43000 Polignac

06.89.04.50.26
ludovalladier@hotmail.fr

N° siret: 527 937 213 00017

> Réseau
> Illuminations
> Eclairage public

EGEV

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax : 04 71 09 54 73

POMPES FUNEBRES
COLOMB RÉMY

CHAMBRE FUNÉRAIRE

ARTICLES FUNÉRAIRES

6 RUE DE L'AVIATION
ZAC DE L'AÉRODROME
43320 CHASPUZAC
À côté de l'Aérodrome

04 71 01 36 22

MARBRE
CAVEAUX NEUFS
ET RENOVATION

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOUTES
COMMUNES
TOUS
GRANITS

pfcolombremy@orange.fr

S . T . P . P .

Travaux Publics et Pavage du Velay
Pavage Traditionnel et Décoratif

761, avenue Louis Jonget - 43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04 71 04 12 71 // Fax : 04 71 04 92 33

Mail : stpp-du-velay@wanadoo.fr

CHALENDARD FREDERIC

MAÇONNERIE - CHARPENTE
RESTAURATION BÂTIMENTS ANCIENS
BÂTISSSES EN PIERRES

Nolhac • 43350 S^t PAULIEN
Tél. 04 71 02 80 59 ou 04 71 02 95 56
Port. 06 80 62 63 92
Mail : chalendar-frederic@wanadoo.fr



L'IRLANDE TOUTE L'ANNÉE AU PUY-EN-VELAY

CAVE À WHISKY,
RHUM & BIÈRES,
THÉS ORIGINAUX,
SPÉCIALITÉS
ALIMENTAIRES



PULLS ARAN, LAMBSWOOL,
POLOS DE RUGBY,
ARTS DE LA TABLE,
IDÉES CADEAUX

21 BOULEVARD SAINT-LOUIS - TÉL. 04.71.06.02.36

www.comptoir-irlandais.com



BADIYOU H.E.

SANITATION

Z.A. de Taulhac
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. 04 71 09 62 20

Fax 04 71 02 28 77

E-mail : badiou.he@orange.fr

Site : www.badiouhe.com

Certification SNH PRO+

Agrément d'Etat AU00008



Créée en 1976

GESTION PARASITAIRE

- Dératisation
- Désinfection
- Désinsectisation
- Décontamination
- Odorisation
- Dégraissage des hottes
- Nettoyage VMC et Ventilation Industrielle
- Fumigation
- Traitements des bois
- Gazage des Taupes
- Bio-épuraton

APPLICATION ET VENTE

Crédit Mutuel
Le Puy-en-Velay
Vals-près-Le-Puy

banque
nouvelles assurance
TECHNOLOGIES

DISPONIBILITÉ ÉCOUTE PROXIMITÉ SERVICE

Deux sites, 1 équipe de 16 personnes :

au plus proche de vous !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

BAR • HOTEL • RESTAURANT

Des Lys du Château

43320 SAINT VIDAL - TÉL : 04 71 08 41 47



VELAY BOIS

3 espaces pour mieux vous servir



ESPACE BRICOLAGE

Magasin libre service - Travail à façon



ESPACE MENUISERIE

Bois - PVC - Alu - Mixte - Volets - Portes de garage



ESPACE CONSTRUCTION

Maisons ossature bois et extensions

6 chemin de Farnier - 43700 BRIVES CHARENSAC • 04 71 05 26 87 • www.velay-bois.com